



Communiqué de presse
Bornem, 20 mars 2015

BMW Motorrad retrace l'histoire de la législation relative aux motos en une infographie.

Le code de la route pour les motards a fortement évolué au cours des dernières années. Afin de garantir un début de saison en toute sécurité, BMW Motorrad Belux a retracé l'évolution de ces changements de manière chronologique sur une infographie. De la sorte, il est possible de retrouver ce qui a changé depuis l'obtention de son permis de conduire. Le lancement de la nouvelle saison sera aussi célébré ce week-end dans toutes les concessions BMW Motorrad avec diverses activités.

Dans la foulée du début de la saison motocycliste et de la semaine de la moto organisée par Febiac, BMW Motorrad donne un aperçu global de la législation actuelle du code de la route pour les motards. Différents aspects historiques moins connus sont également mis en évidence sur la ligne du temps :

- Depuis 1976 le port du casque est obligatoire pour le conducteur et le passager. Le port du casque est aussi obligatoire lorsque l'on pousse la moto.
- Depuis 1984 les feux de croisement sont aussi obligatoires de jour.
- Aujourd'hui, les possesseurs d'un permis de conduire B obtenu avant le 1er mai 2011 peuvent toujours conduire un véhicule de catégorie A1 (tel qu'un maxi scooter électrique BMW C evolution) sans avoir à suivre des cours supplémentaires.

Les changements principaux apportés au code de la route belge suivent toujours les directives européennes. Les directives de 1989 et 1998 ont été mises à jour par des adaptations récentes datant de 2013. Les informations utilisées pour cet infographiques ont été récoltées et vérifiées avec la collaboration de GOCA asbl (Groupement des entreprises agréées pour le contrôle automobile et le permis de conduire) et l'auto/moto école Mercator.

Lancement de la saison moto.

La saison moto est lancée ce week-end que l'on ait ou non le permis de conduire. Grâce à la semaine de la moto, €50 de réduction sont offerts sur le prix du permis de conduire moto avec en plus la chance de pouvoir rouler trois mois gratuitement avec un maxi-scooter électrique BMW C evolution ou avec une BMW F 800 R. Les concessionnaires BMW Motorrad organisent ce week-end différentes animations et présentations dans leur concession. Plus d'information sur le réseau via www.bmw-motorrad.be.

“En tant que motard, on est souvent confronté au code de la route tel qu'on l'a appris en passant son permis. BMW Motorrad veut offrir à chaque motard en ce début de nouvelle saison un aperçu ludique de tous les changements apportés au code de la route afin de profiter sereinement de sa moto » a déclaré Marc De Groof, directeur de BMW Motorrad. « Un début de saison en toute sécurité commence par un entretien en profondeur de sa moto et le rafraîchissement des règles de conduite. Avec cette infographie et les actions de début de saison offertes par nos concessionnaires, chaque motard, débutant ou confirmé, pourra profiter pleinement de la nouvelle saison et faire sien notre slogan 'Make Life A Ride'. »

BMW Group

BMW Group est le leader mondial des constructeurs d'automobiles et de motos du segment premium avec ses marques BMW, MINI, Rolls-Royce et présente aussi des services premium financiers et de la mobilité. En tant qu'entreprise globale, BMW Group opère au départ de 30 sites de production et d'assemblage répartis dans 14 pays et compte sur un réseau de vente implanté dans plus de 140 pays.

En 2014, BMW Group a vendu 2,118 million d'automobiles et plus de 123.000 motos. Le résultat avant impôts de l'année 2014 s'est établi à plus de 8,71 milliards d'euros, le chiffre d'affaires à environ 80,40 milliards d'euros. Au 31 décembre 2014, BMW Group employait 116.324 personnes.

Le succès économique de BMW Group repose sur une vision à long terme et une action responsable. L'entreprise a inscrit dans sa stratégie la durabilité économique et sociale tout au long de sa chaîne de création de valeur, la pleine responsabilité du constructeur vis-à-vis des produits et l'engagement à préserver les ressources fossiles.

www.bmwgroup.com

Facebook: <http://www.facebook.com/BMWGroup>

Twitter: <http://twitter.com/BMWGroup>

YouTube: <http://www.youtube.com/BMWGroupview>

Contact presse:

BMW Group
Christophe Weerts

GSM: +32-476-33 98 07
Tel.: +32-3-890-97 08
Fax: +32-3-890-98 98
E-mail: christophe.weerts@bmw.be